



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

**Aménagement de l'Avenue de Paris adaptation du projet sur le
plan architectural lancement d'un appel d'offres - réalisation de
pavés résinés sur chaussée dans les carrefours -**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030364

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement de l'Avenue de Paris adaptation du projet sur le
plan architectural lancement d'un appel d'offres - réalisation de
pavés résinés sur chaussée dans les carrefours -**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans sa séance du 28 juin 2002, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet d'aménagement de l'avenue de Paris. Dans sa séance du 15 octobre 2002, il a autorisé le lancement des appels d'offres correspondants.

Cependant, depuis ces dates, des rencontres ont eu lieu avec certains partenaires du projet, et notamment avec M. l'Architecte des Bâtiments de France. Ce dernier a souhaité que le projet soit amélioré dans son traitement architectural pour lui donner un caractère plus urbain, notamment au niveau des carrefours d'extrémité. Le projet a donc été modifié par le bureau d'études Ouest-Infra, maître d'œuvre de l'opération, pour intégrer ces nouvelles données. Bien que l'aspect fonctionnel des carrefours reste inchangé, leur traitement esthétique, quant à lui, évolue.

Les adaptations du projet entraînant la réalisation de pavés résines sur chaussée dans les carrefours avec application suivant un calepinage étudié et dimensionné pour donner un aspect plus urbain au projet. Il est donc nécessaire de lancer dès à présent un appel d'offres pour réalisation de cette prestation complémentaire aux marchés de travaux déjà attribués.

Les crédits correspondant ont été votés au budget 2003 sur l'imputation : 8300 3001 8241

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer le marché à venir

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)